

Image not found or type unknown



Succession grand-mère petit fils

Par **KNOBLOCH**, le **16/10/2009** à **14:16**

Bonjour,
J'ai refusé l'héritage de mon père en 2001.
En 2009 ma grand-mère décède et je deviens alors héritier.
Le refus de l'héritage de mon père peut-il influencer sur ce que doit me transmettre ma grand-mère?
Ou cela n'a t-il rien à voir?
Merci de votre réponse
Bien cordialement;